

Réparation et rénovation de sanitaires

Postée le **20/04/2026**

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique : Fonds de commerce
Ancienneté de la société : Plus de 10 ans
Localisation du siège : Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur, France

Résumé général de l'activité

Spécialiste de la rénovation de sanitaires par réemailage.

Créateur de portes de baignoires.

Travaux d'adaptation.

En plus

La société possède une ou plusieurs marques déposées à l'Inpi

A propos de la cession

Type de cession envisagée : Majoritaire
Raison principale de la cession : Changement d'activité du dirigeant

Éléments chiffrés

En k€/année	2023	2024	2025	2026
CA	400	350	350	400
Marge brute	350	300	300	300

En k€/année	2023	2024	2025	2026
EBE	100	70	100	100
Résultat exploitation				
Résultat net				
Nb. de personnes	1	1	1	1

Position / concurrence

Positionnement par rapport au marché

La société dispose d'un droit d'utilisation de marque sur son territoire et donc d'un savoir-faire reconnu de plus de 25 ans. Elle propose ses services à une clientèle de particuliers et de professionnels.

Concurrence

Marché de niche peu exposé à la concurrence.

Points forts / faibles

Points forts

Un marché (rénovation) porteur avec un segment BtoC actif (vieillessement de la population).

Notoriété de la marque assurant la croissance du CA.

Rentabilité forte.

Relai de croissance important (rénovation, petite plomberie).

Apport nécessaire faible à la reprise.

Points faibles

La croissance devra être consolidée par des embauches.

Complément d'information

Eléments complémentaires

Prix de cession souhaité : Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur le dossier : **100 k€ k€**

Compléments, spécificités

Les données chiffrées reflètent l'exploitation future de la branche d'activité et ont été retraitées des coûts non nécessaires à l'exploitation.

Profil de repreneur recherché

Personne physique ou morale

Complément sur le profil de repreneur recherché

Le cédant assurera la formation technique sous forme d'un accompagnement à définir.

La reprise ne nécessite pas de diplôme particulier.